

Programme d'été Nesquik (l'« offre »)

Modalités officielles

UN ACHAT EST NÉCESSAIRE. UN ACCÈS INTERNET ET UN COMPTE DE COURRIEL VALIDE SONT REQUIS. Un appareil mobile peut également être utilisé pour participer. Des tarifs de données standard peuvent s'appliquer pour participer à l'offre au moyen d'un appareil mobile. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de services pour obtenir des renseignements sur les forfaits et les tarifs avant d'utiliser votre appareil mobile.

1. CONSENTEMENT À ÊTRE JURIDIQUEMENT LIÉ PAR LES MODALITÉS

En participant à l'offre, vous signifiez que vous avez lu et accepté d'être juridiquement lié par les présentes modalités (les « modalités »).

2. ADMISSIBILITÉ

Pour participer à l'offre, vous devez être un résident légal de la province de Québec, Canada (la « région d'admissibilité »), situé dans la région d'admissibilité, avoir atteint l'âge de la majorité dans la région d'admissibilité au moment de votre participation, avoir une adresse postale valide et un compte de courriel valide. Vous n'avez pas le droit de participer si vous êtes un employé, un dirigeant, un administrateur, un mandataire ou un représentant de Nestlé Canada Inc. (le « commanditaire »), de Snipp Interactive Inc. (l'« administrateur ») et de leurs sociétés apparentées et liées (notamment leurs sociétés mères, sœurs et filiales respectives), de leurs agences de publicité et de promotion, ou d'une autre partie participant de quelque manière que ce soit dans le développement ou l'administration de cette offre (collectivement, les « parties à l'offre »), y compris les fournisseurs de matériaux ou de services liés à l'offre, ou un membre de la famille immédiate d'une de ces personnes ou habitant le même domicile. Dans les présentes modalités, « famille immédiate » signifie mère, père, frères, sœurs, fils, filles et époux ou conjoint de fait, quel que soit leur lieu de résidence. Les groupes, les clubs, les organisations, les entreprises et les entités commerciales ou non commerciales ne peuvent pas participer au concours.

Si le commanditaire découvre (à l'aide de preuves ou d'autres renseignements mis à sa disposition ou qu'il découvre d'une autre façon) qu'une personne a tenté d'utiliser plusieurs noms, plusieurs identités ou un script automatisé, une macro, la robotique ou d'autres systèmes ou programmes, ou un autre moyen non conforme à l'interprétation par le commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes modalités, pour participer ou pour perturber cette offre, elle peut alors être disqualifiée de l'offre à la seule et entière discrétion du commanditaire. Les parties à l'offre, ainsi que chacun de leurs dirigeants, administrateurs, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « parties libérées »), ne peuvent pas être tenues responsables et n'acceptent aucune responsabilité en ce qui concerne les soumissions tardives, perdues, mal adressées, retardées ou incomplètes (toutes étant nulles).

3. L'OFFRE

Le commanditaire offre aux clients admissibles, définis ci-dessus à l'article 2, la possibilité de gagner une (1) carte prépayée[†] Mastercard^{MD} de cinq dollars canadiens (5 \$CAN), qui sera envoyée par courriel (la « carte prépayée »), pour un (1) achat admissible de quinze dollars canadiens (15 \$CAN) (après remises et avant taxes), y compris un (1) ou plusieurs produits admissibles (définis ci-dessous), au cours d'une (1) transaction unique, auprès des détaillants de la région d'admissibilité (chacun, un « détaillant participant ») pendant la période d'achat (définie ci-dessous) (ci-après, un « achat admissible », ou collectivement les « achats admissibles »). Disponible jusqu'à épuisement des stocks de cartes prépayées et de produits admissibles. Consultez l'article 5 pour en savoir plus sur la participation à cette offre. **Les limites suivantes s'appliquent : cinq cartes prépayées par participant pendant toute la période de l'offre (définie ci-dessous).**

L'annexe A aux présentes modalités répertorie les produits admissibles autorisés aux fins de cette offre (jusqu'à épuisement des stocks et dans la limite des stocks disponibles) (les « produits admissibles »).

4. PÉRIODE D'OFFRE, PÉRIODE D'ACHAT ET DATES CLÉS

Pour être admissibles, les achats admissibles, décrits à l'article 3, doivent être effectués entre le 11 juin 2021 à 0 h, heure avancée de l'Est (HAE), et le 9 septembre 2021 à 23 h 59 min 59 s HAE (la « période d'achat »), auprès d'un détaillant participant autorisé. Les demandes (définies ci-dessous) peuvent être présentées à tout moment entre le 11 juin 2021 à 0 h HAE et le 16 septembre 2021 à 23 h 59 min 59 s HAE (la « période d'offre ») et doivent être reçues avant 23 h 59 min 59 s HAE le 16 septembre 2021 (la « date de clôture de l'offre »).

La période d'offre et la période d'achat (y compris la date de début et la date de fin prévues) peuvent être modifiées ou résiliées à tout moment à la seule discrétion du commanditaire et sans préavis.

Les cartes prépayées doivent être utilisées conformément aux présentes modalités et aux conditions du fournisseur de cartes prépayées (définies ci-dessous) et aux instructions relatives aux cartes prépayées.

5. PARTICIPATION

Pour profiter de l'offre, un participant admissible doit suivre les étapes ci-dessous :

a) Comme décrit plus en détail à l'article 3 ci-dessus, effectuer un achat admissible d'au moins quinze (15 \$CAN) dollars canadiens (après remises et avant taxes), y compris un (1) ou plusieurs produits admissibles à l'occasion d'une (1) transaction unique, auprès d'un détaillant participant autorisé, pendant la période d'achat;

b) Prendre une photo (type de fichier png, JPEG, PDF, et tiff, et taille maximale du fichier de 10 Mo) du reçu de vente applicable de son achat admissible dans son intégralité (cette photographie est appelée une « **image du reçu** »). Le participant s'assure que l'image du reçu identifie le détaillant participant et la date d'achat. Les participants sont encouragés à masquer les renseignements personnels qui apparaissent sur l'image du reçu);

c) Au plus tard à la date de clôture de l'offre, en suivant l'une des méthodes de soumission énumérées ci-dessous, soumettre son image du reçu (chacune de ces soumissions est appelée une « **demande** ») :

(i) **Texte du lien vers le site de l'offre – Visitez le site de l'offre pour participer.** Envoyer par message texte le mot-clé **REVEILLEZ** au **811811**. Vous recevrez un message texte unique en réponse, contenant un lien vers le site de l'offre (<https://www.faitavecnestle.ca/reveillez-votre-ete>) (le « **site de l'offre** ») pour obtenir des instructions supplémentaires sur la soumission de la demande et l'inscription à l'offre; prévoyez environ 30 minutes avant de recevoir le lien**. Par la suite, vous vous rendez sur le site de l'offre (<https://www.faitavecnestle.ca/reveillez-votre-ete>), où vous recevrez des instructions supplémentaires sur la soumission de l'image du reçu et l'inscription à l'offre. Remplissez le formulaire d'inscription en saisissant des renseignements exacts et précis dans les champs requis (y compris le nom complet, l'adresse postale complète, l'adresse courriel et le numéro de téléphone). Suivez les instructions et soumettez une image du reçu et une demande (y compris en acceptant les modalités requises) et inscrivez-vous à l'offre.

(ii) **Visitez le site de l'offre pour soumettre votre image.** Visitez le site de l'offre (<https://www.faitavecnestle.ca/reveillez-votre-ete>). Vous recevrez des instructions supplémentaires sur le téléchargement de l'image du reçu et l'inscription à l'offre. Remplissez le formulaire d'inscription en saisissant des renseignements exacts et précis dans les champs requis (prénom, nom, adresse, ville, État/province, code postal, courriel, numéro de téléphone). Suivez les instructions et soumettez une image du reçu et une demande (y compris en lisant et en acceptant les modalités requises) et inscrivez-vous à l'offre.

** L'envoi d'un lien vers le formulaire d'inscription par message texte ou par courriel indique simplement que la photo de l'image du reçu a été reçue, mais ne lie pas les commanditaires. Sans limiter ce qui précède, l'envoi du lien ne constitue pas une déclaration des commanditaires selon laquelle l'image a été validée conformément aux présentes modalités.

Les participants doivent suivre toutes les étapes ci-dessus pour pouvoir recevoir leur carte prépayée, qui sera envoyée par courriel 48 heures après validation, à l'adresse courriel fournie lors de l'inscription. En l'absence des renseignements fournis lors de l'inscription, nous ne pouvons pas vous envoyer votre carte prépayée.

IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONSERVER VOS REÇUS ORIGINAUX. Le commanditaire se réserve le droit de demander à une personne le reçu original utilisé aux fins de cette offre à des fins de vérification ultérieure, à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

REMARQUE : Si vous avez des questions concernant la demande que vous avez soumise, allez sur le site de l'offre à l'adresse (<https://www.faitavecnestle.ca/reveillez-votre-ete>), consultez les pages Web de la foire aux questions (FAQ) applicable ou envoyez un courriel à l'adresse reveillez-votre-ete@snipp.us.

5. MESSAGES TEXTE

Si vous avez donné votre consentement pour recevoir des messages texte de la part de Snipp Interactive concernant cette promotion uniquement, veuillez noter que **des frais propres à votre opérateur pour les messages texte et les données peuvent s'appliquer pour chaque message envoyé ou reçu, selon la grille de tarification cellulaire de votre opérateur personnel, conformément à votre contrat de client de services cellulaires**. Vous pouvez participer à l'offre seulement si vous utilisez un appareil pris en charge. Les SMS et MMS peuvent ne pas être accessibles auprès de tous les fournisseurs de services ou sur tous les téléphones. Les instructions de l'opérateur de téléphonie mobile pour la messagerie texte peuvent être différentes. Vérifiez les fonctionnalités de votre téléphone pour obtenir des instructions spécifiques. Les parties à l'offre ne garantissent en aucun cas la participation d'un fournisseur de services sans fil particulier. Pour en savoir plus, communiquez

avec votre fournisseur de services. Les fournisseurs de services sans fil peuvent vous facturer chaque message texte, y compris les messages d'erreur envoyés et reçus dans le cadre de l'offre, en fonction du forfait de services sans fil applicable. Vous êtes responsable de l'ensemble des frais et des taxes applicables associés à l'envoi d'une demande. Vous pouvez à tout moment envoyer STOP par message texte au 811811 pour quitter l'offre et arrêter de recevoir des messages texte promotionnels.

6. TRAITEMENT DES SOUMISSIONS

Le traitement d'une demande prend 48 heures à compter de la réception de la demande par le commanditaire ou en son nom. Une fois votre demande traitée, vous serez informé par courriel si cette demande a été validée ou si une raison empêche de traiter cette demande à ce moment-là, comme le détermine l'administrateur à sa seule et absolue discrétion. Il vous incombe de vérifier si une telle notification arrive dans votre compte de courriel concerné, y compris dans la boîte de réception, les pourriels ou les dossiers indésirables. Les parties libérées n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables des communications électroniques qui ne sont pas livrables pour quelque raison que ce soit, y compris (mais sans s'y limiter) en raison d'une forme de filtrage actif ou passif de tout type ou de l'espace insuffisant dans votre boîte aux lettres ou votre téléphone pour recevoir des courriels, des messages texte ou d'autres communications. Toutes les demandes et les images de reçus deviennent la propriété du commanditaire et ne sont pas retournées. L'offre est nulle où elle est taxée, interdite ou limitée par la loi. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou par des canaux illégitimes (autrement que par le biais d'un achat admissible auprès des détaillants participants autorisés) sont annulés. Une demande qui ne peut être validée pour quelque raison que ce soit est rejetée, tel que le détermine le commanditaire à sa seule discrétion. À titre d'exemple seulement non exhaustif, une demande est rejetée si : (i) elle ne passe pas les mesures de détection anti-fraude, (ii) elle est non autorisée, fausse ou a été obtenue de manière illégitime, (iii) elle contient des messages, du code ou d'autres marquages non reconnus par les parties à l'offre, (iv) elle contient des erreurs d'impression ou autres, (v) elle est illisible ou vierge, (vi) elle a déjà été utilisée, ou (vii) elle est saisie ou soumise de manière incorrecte ou incomplète.

7. VÉRIFICATION

Toutes les demandes et tous les participants peuvent être soumis à une vérification à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme convenant au commanditaire – notamment une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) : (i) pour vérifier votre admissibilité à la présente offre, (ii) pour vérifier l'admissibilité ou la légitimité d'une demande ou d'autres renseignements aux fins de la présente offre, et (iii) pour tout autre motif raisonnable que le commanditaire juge nécessaire, à sa seule et absolue discrétion, afin d'administrer cette offre conformément à l'interprétation par le commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes modalités. L'absence de remise d'une telle preuve à la satisfaction totale du commanditaire dans les délais précisés par le commanditaire ou son administrateur peut entraîner la disqualification à la seule et absolue discrétion du commanditaire. La preuve de la transmission (captures d'écran, etc.), ou de la tentative de transmission d'une soumission ou d'une tentative de soumission d'une communication, ne constitue pas une preuve de la livraison ou de la réception par les ordinateurs des parties à l'offre, l'administrateur ou le commanditaire. Le seul moyen de déterminer le temps pour les besoins de cette offre est les dispositifs officiels de chronométrage utilisés par l'administrateur.

8. DISTRIBUTION DE CARTES PRÉPAYÉES†

Un total de cinq mille (5 000) cartes prépayées sont offertes pour être distribuées dans le cadre de cette offre (la « réserve de cartes prépayées »). Cette offre est immédiatement résiliée une fois que toutes les cartes prépayées de la réserve de cartes prépayées ont été distribuées.

Si vous êtes admissible à une carte prépayée, vous la recevez par courriel à l'adresse courriel que vous avez fournie lors de votre inscription, dans les 48 heures suivant la validation.

Les parties libérées n'assument aucune responsabilité concernant les envois qui ne sont pas livrables. Les cartes prépayées doivent être acceptées comme décrit aux présentes et échangées conformément aux présentes modalités et aux instructions qui peuvent être énoncées dans l'envoi associé à la carte prépayée (les « **instructions relatives à la carte prépayée** »). Les cartes prépayées sont soumises aux modalités de l'émetteur, y compris les modalités qui se trouvent à l'adresse <https://www.mastercard.ca/fr-ca/vision/responsabilite-sociale/notre-engagement-en-matiere-de-confidentialite/regles-internationales-de-protection-de-la-vie-privee.html>

† Le compte virtuel est délivré par Peoples Trust Company sous licence de Mastercard International. Mastercard est une marque de commerce déposée et le motif de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Ne permet pas le retrait en espèces ni les paiements récurrents. Peut être utilisée en ligne là où Mastercard est acceptée. Carte valable jusqu'à 6 mois; les fonds non utilisés seront perdus après la date de validité. Les conditions générales de la carte s'appliquent.

Les parties à l'offre ne sont pas responsables (le cas échéant) des cartes prépayées ou des transmissions (que vous envoyez ou recevez) retardées, perdues, volées, endommagées, mal dirigées, irrégulières, tronquées, corrompues, quelle qu'en soit la

cause. Les parties à l'offre ne peuvent pas être tenues responsables a) de l'information incomplète, incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par des utilisateurs du site Web, des manœuvres abusives, un piratage ou par l'un des équipements ou programmes associés ou utilisés dans le cadre de l'offre ou par une erreur technique ou humaine, b) des erreurs, des omissions, des interruptions, des suppressions, des défaillances, des retards de fonctionnement ou de transmission, des défaillances de la ligne de communication, du vol ou de la destruction, de l'accès non autorisé à un site Web ou de la modification d'un site Web (ou site Web mobile), des cartes prépayées ou des transmissions (que vous envoyez ou recevez), et c) des problèmes ou dysfonctionnements techniques du réseau ou des lignes téléphoniques, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs ou des fournisseurs, du matériel informatique, du logiciel, de la programmation ou de l'échec des courriels ou des messages texte en raison de problèmes techniques ou de la congestion du trafic sur Internet ou sur un site Web (ou un site Web mobile) ou d'une combinaison de ce qui précède. Sans limiter ce qui précède, les parties à l'offre rejettent expressément toute responsabilité concernant les cartes prépayées ou les autres transmissions qui ne sont pas reçues en temps opportun sous une forme non corrompue (ou qui ne sont pas reçues du tout) par le participant en raison des paramètres de filtrage ou de confidentialité pour les transmissions par courriel ou par message texte ou pour toute autre raison. Les parties à l'offre déclinent en outre toute responsabilité concernant les cartes prépayées physiques qui sont retournées comme courrier non livrable ou autrement que vous n'avez pas reçues pour quelque raison que ce soit.

Tous les aspects de chaque carte prépayée sont déterminés par le commanditaire à sa seule et entière discrétion, sous réserve de la disponibilité. Chaque carte prépayée doit être acceptée tel qu'elle est attribuée et n'est pas transférable, cessible ou convertible en espèces (sauf autorisation expresse du commanditaire à sa seule et entière discrétion). Aucune substitution n'est faite, sauf au choix du commanditaire. Le commanditaire du concours se réserve le droit à sa seule et entière discrétion de remplacer une carte prépayée ou un de ses éléments par un autre prix d'une valeur au détail équivalente ou supérieure, notamment par un prix en argent, à la seule et entière discrétion du commanditaire. Les cartes prépayées sont attribuées seulement à la personne dont le nom complet et l'adresse courriel ou postale valide vérifiables figurent sur le formulaire d'inscription associé à l'image du reçu en question. Vous êtes responsable des dommages ou des pertes dus à l'utilisation d'une carte prépayée. En participant à l'offre, vous acceptez (i) de dégager, de décharger, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les parties libérées de toute responsabilité ou de tout dommage pouvant résulter de la participation à l'offre ou de l'acceptation, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de la possession d'une carte prépayée. **Les limites suivantes s'appliquent : Une (1) carte prépayée par participant pendant toute la période de l'offre.**

9. MODIFICATION OU RÉSILIATION DE L'OFFRE (Y COMPRIS LA PÉRIODE D'OFFRE)

Le commanditaire se réserve le droit de modifier l'offre, notamment les modalités régissant l'offre (y compris, mais sans s'y limiter, la réserve de cartes prépayées, à tout moment, avec ou sans préavis. La participation continue à l'offre après une telle action du commanditaire vaut acceptation de toute modification de l'offre, y compris des modifications des modalités.

L'offre doit commencer le **11 juin 2021** à 0 h HAE et se terminer le **16 septembre 2021** à 23 h 59 min 59 s HAE, ou à la date antérieure à laquelle toutes les cartes prépayées disponibles auront été distribuées. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de raccourcir, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler l'offre (y compris la période d'offre, la période d'achat, ainsi que la date de début et la date de fin prévues) à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

En outre, et sans limiter la généralité du paragraphe précédent, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, de retirer, de modifier ou de suspendre cette offre (ou de modifier les présentes modalités) de quelque manière que ce soit, en cas de cause hors du contrôle raisonnable du commanditaire, qui interfère avec la bonne conduite de cette offre prévue par les présentes modalités, y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs, les problèmes, les virus informatiques, les bogues, les manœuvres abusives, l'intervention non autorisée, les fraudes, les pandémies, les actes de la nature ou les défaillances de toute sorte. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de cette offre de quelque manière que ce soit (comme le détermine le commanditaire à sa seule et absolue discrétion) peut constituer une infraction aux lois pénales et civiles et, si une telle tentative est faite, le commanditaire se réserve le droit de demander les recours et des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre cette offre, ou de modifier les présentes modalités, de quelque manière que ce soit, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre de quelque nature que ce soit.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les soumissions deviennent la propriété du commanditaire. Cette offre est soumise à toutes les lois fédérales, nationales et municipales en vigueur. Les décisions du commanditaire concernant tous les aspects de cette offre sont définitives et contraignantes pour tous les participants, sans droit d'appel.

TOUTE PERSONNE QUE LE COMMANDITAIRE ESTIME ÊTRE EN VIOLATION DE L'INTERPRÉTATION QU'IL OU QUE L'ADMINISTRATEUR FAIT DE LA LETTRE OU DE L'ESPRIT DES PRÉSENTES MODALITÉS POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À TOUT MOMENT À LA SEULE ET ABSOLUE DISCRÉTION DU

COMMANDITAIRE OU DE L'ADMINISTRATEUR.

Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit, à leur entière et absolue discrétion, de disqualifier toute personne qu'ils estiment être en violation des présentes modalités. Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit de refuser la participation d'une personne dont l'admissibilité est contestée, qui a été disqualifiée ou qui est autrement inadmissible. À leur seule et absolue détermination, le commanditaire et l'administrateur peuvent disqualifier toute personne qui agit de quelque manière que ce soit pour menacer une personne, en abuser ou la harceler et annuler toutes les soumissions de cette personne.

Les parties libérées ne sont pas tenues responsables des éléments suivants : (i) les manquements pendant l'offre, (ii) les dysfonctionnements techniques ou tout autre problème de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès, aux équipements informatiques ou aux logiciels, (iii) le défaut de réception, de saisie, d'enregistrement ou de fonctionnement correct d'une demande ou d'autres renseignements, pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les problèmes techniques ou la congestion du trafic sur Internet ou sur un site Web, (iv) les blessures ou les dommages causés au téléphone portable, à l'ordinateur ou à un autre appareil de vous-même ou d'une autre personne, liés à la participation à l'offre ou en découlant, (v) les personnes identifiées de manière incorrecte ou erronée comme ayant un reçu valide ou satisfait à l'obligation d'achat, et (vi) les combinaisons des éléments ci-dessus.

En cas de litige concernant la personne ayant soumis une demande ou une image du reçu, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'estimer que la demande ou l'image du reçu a été soumise par le titulaire du compte autorisé de l'adresse courriel soumise au moment de la soumission. Le « titulaire du compte autorisé » est la personne physique ayant reçu une adresse électronique d'un fournisseur d'accès Internet, d'un fournisseur de services en ligne ou d'une autre organisation (p. ex., une entreprise ou un établissement d'enseignement) chargée d'attribuer des adresses électroniques pour le domaine lié à l'adresse électronique fournie, ou un numéro de téléphone cellulaire d'un opérateur participant. Vous pouvez être tenu de fournir la preuve (sous une forme acceptable pour le commanditaire du concours – notamment une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) que vous êtes le titulaire du compte de l'adresse courriel associée à la demande ou à l'image du reçu en question.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : En participant à cette offre, vous consentez expressément au stockage, au partage et à l'utilisation par le commanditaire, l'administrateur et leurs agents ou représentants de tous les renseignements personnels soumis aux fins de l'administration de l'offre et conformément à la politique de confidentialité du commanditaire (accessible à l'adresse <https://www.faitavecnestle.ca/protection-des-renseignements-personnels>). Le présent article ne limite pas les autres consentements qu'une personne peut donner au commanditaire ou à d'autres personnes dans le cadre de la collecte, de l'utilisation ou de la divulgation de ses renseignements personnels.

Le commanditaire ne partage pas vos renseignements personnels avec d'autres personnes, sauf avec des tiers qu'il retient pour gérer et exécuter ce programme.

En cas de divergence ou d'incohérence entre les présentes modalités et les divulgations ou d'autres déclarations contenues dans un document relatif à l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, les publicités sur un point de vente, à la télévision, imprimées ou en ligne, ou toute instruction ou interprétation des présentes modalités donnée par un représentant du commanditaire ou de l'administrateur, les conditions des présentes modalités prévalent, régissent et ont préséance dans toute la mesure permise par la loi.

La nullité ou le caractère non exécutoire d'une disposition des présentes modalités n'a aucune incidence sur la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions. Si une disposition est reconnue nulle, non exécutoire ou autrement illégale, les présentes modalités restent sinon en vigueur et sont interprétées comme si la disposition nulle ou illégale n'en faisait pas partie.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, toutes les questions concernant l'interprétation, la validité et l'applicabilité des présentes modalités ou les droits et obligations des participants et du commanditaire ou de l'une des autres parties libérées dans le cadre de l'offre sont régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario, et aux lois fédérales du Canada sans égard aux règles du choix de la loi applicable ou de conflit des lois ou aux dispositions susceptibles d'entraîner l'application de lois d'un autre territoire. Les parties consentent par les présentes à la compétence exclusive des tribunaux situés à Toronto (Ontario) pour toute action visant à faire appliquer les présentes modalités ou qui y est liée ou qui est liée à la présente offre.

RÉSIDENTS DU QUÉBEC : Pour les résidents du Québec, tout litige concernant la tenue ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec aux fins de résolution. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement afin qu'elle aide les parties à parvenir à une entente à l'amiable.

11. COMMANDITAIRE/ADMINISTRATEUR

Commanditaire : Nestlé Canada inc., N25, avenue Sheppard West 1700, North York (Ontario) M2N 6S8 (le « **commanditaire** »).

Administrateur : Snipp Interactive Inc., bureau 1700, 666, rue Burrard, Vancouver (C.-B.), V6C 2X8, Canada (l'« **administrateur** »).

ANNEXE A

A. Produits admissibles

Matériau Description	Desc. française	Chaque CUP
12459446 NESQUIK Poudre choco., 540 g	NESQUIK Poudre chocolat 540 g	055000139045
12459443 NESQUIK Poudre choco., 6 x 1,36 kg	NESQUIK Poudre chocolat 6 x 1,36 kg	055000406529
12367067 NESQUIK Sirop au chocolat, enrichi de fer 700 ml	NESQUIK Sirop choc. enrich. fer 12 x 700 ml	055000031318
12367069 NESQUIK Sirop au chocolat, enrichi de fer 6 x 1,40 L	NESQUIK Sirop choc. enrich. fer 6 x 1,4 L	055000407106
12367174 NESQUIK Sirop au chocolat, Moins de sucre	NESQUIK Sirop choc. Moins Suc.	055000200226
12321978 NESQUIK Sirop ROLO	NESQUIK Sirop ROLO	055000540940
12367068 NESQUIK Sirop à la fraise	NESQUIK Sirop à la fraise	055000200240
12367172 NESQUIK Sirop à la vanille	NESQUIK Sirop à la vanille	055000407175
12159414 NESFRUTA Rehausseur liquide Noix de coco Ananas	NESFRUTA Rehau. liq. Coco Ananas	055000008808
12159415 NESFRUTA Rehausseur liquide Limonade	NESFRUTA Rehausseur liquide Limonade	055000008792
12159416 NESFRUTA Rehausseur liquide Orange Pêche Mangue	NESFRUTA Rehau. liq. Orng Mang Pech	055000002066
12159417 NESFRUTA Rehausseur liquide Framboise	NESFRUTA Rehausseur liquide Framboise	055000002080
12159418 NESFRUTA Rehausseur liquide Fraise Banane	NESFRUTA Rehau. liq. Fraise Banane	055000000642
11250532 NESTEA 6 x 2,2 kg	NESTEA 6 x 2,2 kg	055000025416
12293790 NESTEA Citron 6 x 715 g	NESTEA Citron 6 x 715 g	055000131117
11251099 NESCAFÉ ICE JAVA Cappuccino 12 x 470 ml	NESCAFÉ ICE JAVA Cappuccino 12 x 470 ml	055000101622
12404730 Nescafé GOLD Cappuccino	Nescafé GOLD Cappuccino	055000890373
12404699 Nescafé GOLD Moka	NESCAFÉ GOLD Cappuccino Moka	055000697286
12322817 NESCAFÉ GOLD Latte Caramel et Noix	NESCAFÉ GOLD Latte Car. Noix	055000384018
12404698 NESCAFÉ GOLD Latte Vanille	NESCAFÉ GOLD CAPPUCCINO Vanille	055000697309